



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 13 janvier 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE 12 MILLIONS DE DOLLARS POUR PROTÉGER LA QUALITÉ DE L'EAU ET ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA PROPRETÉ DES FERMES DE L'ÉTAT DE NEW YORK

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui un investissement de 12 millions de dollars pour aider les fermes à mettre en œuvre des systèmes de conservation de la qualité de l'eau qui contribueront à la sécurité et la propreté des fermes de l'Etat de New York. Ce financement est offert aux Districts de comtés pour la conservation des sols et des eaux et au Fonds de protection de l'environnement de l'Etat de New York. Les subventions seront administrées par le Département de l'Agriculture et des Marchés de l'Etat et le Comité de l'Etat de New York pour la conservation des sols et des eaux (New York State Soil and Water Conservation Committee).

« L'industrie agricole de l'Etat de New York a connu la réussite économique au cours des trois dernières années et la poursuite de sa croissance dépend du maintien de la sécurité et de la propreté de nos fermes », a déclaré le Gouverneur Cuomo. Ces 12 millions de dollars permettront aux fermiers locaux de l'ensemble de l'Etat de New York de maintenir une distribution d'eau propre qui est vitale pour leur subsistance. Grâce à notre soutien, les fermes de l'Etat de New York vont continuer à se développer, à créer plus d'emplois et à rendre populaires dans tout le pays les produits cultivés dans notre Etat.

La pollution diffuse agricole est le ruissellement des terres agricoles qui a le potentiel de contaminer les plans d'eau. Ce financement permettra aux fermiers de travailler avec les districts de comtés pour la conservation des sols et des eaux, afin d'empêcher cette pollution de se produire en utilisant des méthodes de prévention d'érosion des sols, en plantant des végétaux le long des cours d'eau pour empêcher le ruissellement, en adoptant des systèmes de gestion des éléments fertilisants, et en plantant des cultures de couverture après la récolte annuelle pour protéger les sols.

Les districts de comté pour la conservation des sols et des eaux peuvent effectuer une demande de subvention dans le cadre de l'appel à propositions du programme Agricultural Nonpoint Source Abatement and Control Program (AgNPS Program). Le programme AgNPS est un programme de subvention compétitive qui accorde un financement aux districts de comté pour la conservation des sols et des eaux. En contrepartie, ces districts relèveront les défis de la qualité de l'eau que rencontrent les fermes dans les bassins hydrographiques prioritaires de l'ensemble de l'Etat.

French

Les districts pour la conservation utilisent le cadre de la gestion environnementale agricole (AEM) de l'Etat pour aider les fermiers à relever ces défis. Le cadre AEM fixe les priorités de qualité de l'eau et aide les fermiers à développer des plans spécifiques pour pouvoir assurer la mise en oeuvre via le programme AgNPS. Administrée au-travers des districts de comté pour la conservation des sols et des eaux, AEM aide les fermes à prendre des décisions de bon sens, rentables et scientifiquement fondées, pour réaliser les objectifs d'activité tout en protégeant et en conservant les ressources naturelles de l'Etat. Actuellement, plus de 13 000 fermes participent à AEM, qui a permis d'installer 5 000 nouvelles pratiques de conservation avec l'aide des fonds du programme AgNPS. Depuis la création du programme en 1993, l'Etat de New York a consacré plus de 125 millions de dollars au programme AgNPS.

George Proios, Président du Comité de l'Etat de New York pour la conservation des sols et des eaux, a déclaré : « Les 58 districts locaux de conservation des sols et des eaux de l'Etat de New York sont extrêmement reconnaissants au Gouverneur Cuomo pour le solide soutien qu'il nous a apporté au cours des dernières années : pour la ratification de la loi qui autorise une augmentation du financement de l'Etat ; pour l'offre d'un remboursement accru dans son budget de l'Etat pour reconnaître le travail crucial des districts locaux lors de deux tempêtes majeures ; et pour les augmentations chaque année du fonds de protection de l'environnement qui offre d'importantes ressources aux fermiers locaux pour des projets qui protègent, préservent et améliorent les ressources naturelles de notre Etat. Dans ce 20ème cycle de financement, le Comité est heureux de pouvoir encore une fois offrir des opportunités de partenariat local entre les districts de conservation et les fermiers pour promouvoir la conservation dans l'ensemble de l'Etat de New York. »

Le 20ème tour de l'appel à propositions du programme AgNPS pour les districts de comté pour la conservation des sols et des eaux est consultable sur le site web du Département de l'Agriculture et des Marchés : <http://www.agriculture.ny.gov/RFPS.html>. Tous les documents appropriés doivent être soumis avant la date limite du 31 mars 2014 pour que la demande soit considérée complète.

Pour des informations complémentaires sur ce programme et d'autres programmes de protection des ressources naturelles, veuillez contacter votre district local de la conservation des sols et des eaux. La liste complète des districts de comté pour la conservation des sols et des eaux est consultable ici : http://www.nys-soilandwater.org/contacts/county_offices.html.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418